

**MINISTERE DU COMMERCE
ET DE L'ARTISANAT**

**Arrêté du ministre du commerce et de l'artisanat,
du 15 septembre 2005, portant modification de
l'arrêté du ministre de l'économie nationale du 30
août 1994, fixant les listes des produits soumis au
contrôle technique à l'importation et à
l'exportation.**

Le ministre du commerce et de l'artisanat,

Vu la loi n° 94-41 du 7 mars 1994, relative au commerce extérieur et notamment son article 11,

Vu le décret n° 94-1744 du 29 août 1994, relatif aux modalités de contrôle technique à l'importation et à l'exportation et aux organismes habilités à l'exercer et notamment son article premier,

Vu l'arrêté du ministre de l'économie nationale du 30 août 1994, fixant les listes des produits soumis au contrôle technique à l'importation et à l'exportation, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment l'arrêté du ministre du tourisme, du commerce et de l'artisanat du 26 décembre 2003.

Arrête :

Article premier. - Sont abrogées, les listes A, B, et C annexées à l'arrêté du ministre de l'économie nationale susvisé et remplacées successivement par les listes A, B et C annexées au présent arrêté.

Art. 2. - Sont dispensés du contrôle technique à l'importation, les matières premières et les produits semi-finis.

Art. 3. - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 15 septembre 2005.

Le ministre du commerce et de l'artisanat

Mondher Zenaïdi

Vu

Le Premier ministre

Mohamed Ghannouchi

LISTE A
PRODUITS SOUMIS
AU CONTROLE TECHNIQUE A L'IMPORTATION
CONTROLE SYSTEMATIQUE

MINISTERE CHARGE DU COMMERCE

N° de position	NGP	Désignation des produits
de 09.03 à 09.10	de 0903000003 à 0904120006 09042090019 09042090020 de 0905000007 à 09083000095 09091000023 09091000090 09092000029 09092000096 09093000025 09093000092 09094000021 09094000098 de 09095000038 à 09109190005 de 09109910092 à 09109999091	Mate et épices
de 11.01 à 11.09	de 11010011004 à 11029030000 11029090026 11029090093 11031310904 11031390906 11031910904 11031930902 11031940100 11031940906 11031950104 11031950900 11031990917 11031990995 de 11041210008 à 11043090091 11051000090 11052000096 11063010004 de 11071011002 à 11081990105 11082000008 11090000003	Produits de la minoterie, malt, amidons et féculés, inuline, gluten de froment
15.03 (*)	15030019019 15030019097	Stéarine solaire Oléo stéarine
de 15.09 à 15.22 (*)	de 15091010010 à 15100090099 15119011002 15119099008 15121991097 15121999002 15122990001	Graisses et huiles végétales, produits de leur dissociation, graisses alimentaires élaborées, cires d'origine végétale.

	15131191005 15131199009 15131911003 15131919007 15131991005 15131999009 15132130004 15132190008 15132911009 15132919003 de 15132950002 à 15132999005 15141190190 15141190907 15141990021 15141990098 de 15149190198 à 15149190994 de 15149990029 à 15149990096 15151990006 15152190002 15152990002 15153090105 15154000901 15155019000 15155099002 15159015911 15159015999 15159029008 15159039002 de 15159051017 à 15159059099 de 15159091013 à 15159099095 15162010002 15162091007 15162096002 15162098008 15179091006 15179099099 15180091010 15211000094	
de 17.01 à 17.04 (**)	de 17011110006 à 17011290003 17019990108 de 17022010004 à 17029099992 de 17041011005 à 17049099098	Sucres et sucreries
de 18.01 à 18.06	de 18010000102 à 18069090005	Cacao et ses préparations
de 19.01 à 19.05	de 19012000012 à 19021100007	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons de féculs ou de lait, pâtisseries

(**)	19021910001 19021990003 de 19023010008 à 19042099005 190430300008 de 19049080006 à 19054090007 19059020918 19059020996 19059030003 19059040007 de 19059045922 à 19059090096	
de 20.01 à 20.09 (**)	de 20011000004 à 20019096904 de 20031020006 à 20049030298 de 20049050014 à 20049098092 de 20052010002 à 20060099006 de 20079110003 à 20099098008	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes
de 21.01 à 21.06 (* (**)	de 21011111107 à 21013099008 21021031005 21021039009 de 21031000007 à 21069030008 de 21069055001 à 21069098993	Préparations alimentaires diverses -
22.02 (**)	de 22021000009 à 22029099000	Boissons
33.03	de 33030010116 à 33030090992	Parfums et eaux de toilette
33.04 (**)	de 33041000002 à 33049900094	Produits de maquillage et de beauté pour l'entretien et le soins de la peau
33.05 (**)	de 33051000009 à 33059090990	Préparation capillaire
33.06	33061000006 33069000093	Dentifrice Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire
33.07 (**)	de 33071000116 à 33074900095 de 33079000023 à 33079000090	Préparations pour le rasage, désodorisants, préparations pour bains, dépilatoires et autres produits de parfumerie ou de toilette
34.01	de 34011100914 à 34011100936 34011900107 34011900209 34012010011 34012010099 34012090024 34012090035	Savons, produits et préparations organiques tensioactifs à usage de savons

	34012090091 34013000002	
34.07	34070000211	Pâte à modeler pour l'amusement des enfants
39.21	39219090016	Bandes en autres matières plastiques imprimées destinées à l'emballage alimentaire
39.26	39261000017	Gomme en plastique
de 64.01 à 64.05	de 64011010004 à 64019990009 de 64021900002 à 64029998000 de 64031900009 à 64059090002	Chaussures
69.11	69111000116 69111000194 69111000901	Articles pour le service de la table ou de la cuisine. en porcelaine
69.12	69120010019 69120030017 69120050117 69120050913 69120090011	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique, en céramiques autres qu'en porcelaine
70.07	70071110107 70072191108	Verres de sécurité
73.21	73211110108 73211110904 de 73218110019 à 73218190099	Appareils de cuisson et autres appareils du numéro 73.21 à combustible gazeux ou à gaz et autres combustibles.
73.23	de 73239310008 à 73239390191	Articles de ménage en aciers inoxydables
84.15	84151000006 84158190101 84158280000 84159090011	Machines et appareils pour le conditionnement de l'air Unités intérieures de système de conditionnement de l'air du type système à éléments séparés « split system »
84.18	de 84181091006 à 84182900008 84186999301	Réfrigérateurs Groupes frigorifiques
84.50	de 84501111016 à 84501119098 84501200014 84501200025 84501900019 84501900020	Machines à laver le linge
85.04	85041099014 85041099092	Ballast pour tubes à décharges Ballast pour lampes
85.06	85061011001 85061091003 85061099007 85063010000 85063090002 85064010006 85064090008 85066010008 85066090000	Piles et batteries de piles

	85068011003 85068090002	
85.09	85094000014 85094000092 85098000007	Appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé à usage domestique
85.16	de 85162100003 à 85162999006 85163190005 de 85164010004 à 85166090008 85167910007 85167920001	Appareils électriques pour le chauffage Sèche cheveux Fers à repasser, four à micro-onde, autres fours, cuisinières, réchauds, grils et rôtissoires. Chauffe plat à usage domestique Friteuse à usage domestique
85.27	85271900104 85271900206 85273210003	Appareils récepteurs de radiodiffusion non combiné à d'autres appareils Radioréveils
85.36	de 85362010100 à 85362090908 de 85363010004 à 85363090006 85364110005 85364190007 85365007003 85365019207 85365080106 85365080208 de 85366110109 à 85366990101 85369010102 85369010997 85369085105	Disjoncteurs Autres appareils pour la protection des circuits électriques pour une tension n'excédant pas 1000v Relais Interrupteurs électromécaniques Starters Autres interrupteurs muraux Autres interrupteurs automatiques Douilles pour lampes, fiches et prises de courant Fiches de contact pour interconnexions d'appareils électriques Centrale clignotante
85.39	85392130002 85392192002 85392210101 85392290103 85392930002 de 85393110011 à 85393190091 85393210925 85393250921 85393290927 85393900926	Lampes et tubes à incandescence Autres lampes et tubes à décharge fluorescent Autres lampes pour l'éclairage public à vapeur de mercure Autres lampes pour l'éclairage public à vapeur de sodium Autres lampes pour l'éclairage public à halogénure métallique Autres lampes et tubes à décharge pour l'éclairage public
85.44	de 85442000100 à 85442000995 de 85443010100 à 85443090908	Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux Jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils de types utilisés dans les moyens de transport
Ex. 90.32	90328990406	Régulateur de tension pour l'éclairage public
94.05	94054010099 94054031103 94054035105 94054039107 94054091107 94054095109 94054099101	Blocs et appareils d'éclairage
95.01	95010010007	Landaus et poussettes pour poupée

	95010090009	Jouets à roues conçus pour être montés par les enfants
95.02	95021010000 95021090002	Poupées représentant l'être humain
95.03	de 95037000098 à 95038090001 de 95039032009 à 95039099004	Jouets pour divertissement
96.08	96081010909 96081091006 96081099000 96082000901	Stylos et crayons à bille Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses
96.09	96091010008 96091090000	Crayons à gaine

N.B : Pour les positions tarifaires suivies du signe ci-après :

(*) : les produits soumis au contrôle sanitaire ne sont pas soumis au contrôle technique systématique.

(**) : les produits destinés à l'alimentation particulière ou à usage para pharmaceutique sont soumis au contrôle technique systématique relevant du Ministère chargé de la Santé Publique.

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE

N° de position	NGP	Désignation des produits
de 06.01 à 06.02	06011010104 06011020108 06011030102 06011040106 06011090117 06011090195 06012030108 06012090113 06012090191 de 06021010010 à 06029099095	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes destinés à la plantation. Plantes vivantes, boutures et greffons, blanc de champignon
de 07.01 à 07.13	07011000007 07031011008 07031090018 07032000018 07039000010 07039000021 07129011007 07131010003 07132000016 07133100017 07133200012 07133310000 07133900017 07134000018 07135000014 07135000025 07139010001	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires
de 09.09 à 09.10	09091000012 09092000018 09093000014 09094000010 09095000016 09095000027 09109910014	Graines d'anis, de badiane, de coriandre, de cumin, de carvi, de fenouil, de genièvre, de fenugrec de semence
de 10.01 à 10.08	10011000015 10019010006 10019091012 10019091090 10030010006 10040000101 de 10051011009 à 10051090008 10061010014 10061010092 10070010004 10070090108 10081000105 10082000101 10083000107	Céréales pour l'ensemencement

MINISTERE CHARGE DE LA SANTE PUBLIQUE

N° de position	NGP	Désignation des produits
19.01	de 19011000107 à 19011000992	Préparations pour l'alimentation des enfants
19.02 (**)	19021910001	Pâtes alimentaires
19.05	19059020101	Hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments
20.05	20051000013 20051000091	Légumes homogénéisés
20.07	de 20071010000 à 20071099009	Préparations homogénéisées
25.24	25240030002 25240080002	Amiante
28.44	de 28441010014 à 28445000092	Elément chimique radioactif
28.45	28451000017 de 28459010019 à 28459090011	Isotopes et leurs composés destinés à des fins médicales
30.06	30062000005 30064000018 30065000003	Réactifs pour la détermination des groupes sanguines Ciments et autres produits d'obturation dentaire Troussets et boîtes de pharmacie
33.07	33079000012	Solutions liquides pour verre de contact ou yeux artificiels
34.01	34011100107 34012090013	Savon à usage médical
38.08 (*)	de 38081010112 à 38081090998 de 38084010109 à 38089090907	Insecticides Désinfectants, rodenticides, antirongeurs, et produits similaires
38.21	38210000017 38210000095	Milieus de culture préparés pour le développement des microorganismes
38.22	38220000003	Réactifs de diagnostic ou de laboratoires autres que ceux des n°30.02 ou 30.06
39.26	39269099109	Biberons en plastique
40.14	40141000003 40149010005	Préservatifs Tétines et sucettes en caoutchouc
40.15	40151100005	Gants pour chirurgie
68.12	de 68125000005 à 68129080090	Amiante travaillé, ouvrages en amiante
70.13	70133200019	Biberon en verre
84.19	84192000011 84192000099	Stérilisateur médicaux chirurgicaux ou de laboratoires (autoclave)
84.21	84212990105	Filtres d'hémodialyse
90.18	90181100006 90181200001 90181300006 90181400001 90181910000 90181990024 90181990035 90183900008 90189010003	Electrocardiographes Appareil de diagnostic par balayage ultrasonique App. diagnostic par visualisation à résonance magnétique Appareil de scintigraphie Appareil de surveillance simultanée Cardioscopes Electro-encéphalographes Cathéters, canules et instruments similaires Instruments et app. pour la mesure de la pression artérielle

	90189030001	Appareils d'hémodialyse
	90189050101	Sac stériles pour transfusion sanguine
	90189050918	Perfuseurs
	90189050929	Microfuseurs et transfuseurs
	90189050930	Autres appareils de transfusions
	90189060003	Instruments et appareils d'anesthésie
	90189070007	Lithotriteur à ultrason
90.19	90192000048	Appareils respiratoires de réanimation
90.21	90215000004	stimulateur cardiaque
	90219090106	sacs collecteur d'urine
	90219090208	colloplast adhésif pour anus artificiel
90.22	90221200007	Equipements médicaux
	90221300002	
	90221400007	
	90222100008	
	90223000009	
	90229090012	
90.25	90251191013	Thermomètre médical

(*) ne sont pas soumis au contrôle technique systématique les produits relevant de la position tarifaire 38.08 homologués par le Ministère chargé de l'Agriculture (document douanier 626).

() Les produits qui ne sont pas préparés spécialement pour les diabétiques ou les patients qui ne tolèrent pas le gluten sont soumis au contrôle du ministère chargé du commerce.**

MINISTERE CHARGE DE L'INDUSTRIE

N° de position	NGP	Désignation des produits
28.01	28011000006	Chlore
73.03	73030010003	Tuyauteries
73.04	73041010006 73041030004 73041090008	Tuyauteries
73.05	73051100004 73051200009 73051900106 73051900902	Tubes et tuyaux en fer ou en acier, de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406.4 mm, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs
73.06	73061011003 73061019007 73061090002	Autres tubes et tuyaux, en fer ou en acier utilisés pour oléoducs ou gazoducs
73.11	de 73110010109 à 73110099904	Réceptacles pour gaz comprimés ou liquéfiés
74.19	74199900201	Réceptacles pour gaz comprimés ou liquéfiés, ...
76.13	76130000106 76130000902	Réceptacles en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés....
84.02	de 84021100002 à 84029000005	Chaudières et ses parties
84.03	de 84031010939 à 84039090008	Parties de chaudières pour le chauffage central et ses parties -
84.05	84051000917 84051000995	Autres générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau Autres générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz.
84.14	84144010001 84144090003 84148029200 84148029904 84148031200 84148031904 84148039908 84148041204 84148041908 84148049902 84148060209 84148060903 84148071206 84148071900 84148079200 84148079904 84148090201 84148090303 84148090405 84148090916	Compresseurs d'air montés sur châssis ... Autres turbocompresseurs multicellulaires, ... Autres compresseurs volumétriques, ... Compresseurs volumétriques rotatifs, ... Compresseurs électriques fixes, ... Autres compresseurs, ...
84.16	de 84161010109 à 84162090992	Brûleurs pour l'alimentation des foyers, ...
84.19	84191100010 84191100098 84193990030 84193990041 84193990052	Chauffe-eau non électriques, ... Autres séchoirs

	84193990096 84195090004 84196000004 84199080106	Echangeurs de chaleurs ... Appareils et dispositifs pour liquéfaction de l'air ou d'autres gaz Brûleurs à gaz pour chauffe eau. et chaudières murales, à usage domestique
84.24	84241091006 84241099000	Autres extincteurs, ...
84.26	84261100006 84261200103 84261900108 84261900904 84262000007 84263000003 84264100004 84264900004 84269110008 84269990102	Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, Ponts grues Grues à tour Grues sur portiques Autres machines et appareils. Grues hydrauliques Hayons
84.27	de 84271010013 à 84279000006	Chariots
84.28	de 84281091106 à 84281099906	Ascenseurs, monte-malade et monte-charge
84.81	84811005101 84811005203 84811005907 84811019107 84811019209 84811019390 84811099109 84811099201 84811099392 84814010006 84814090008 84818099918	Détendeurs - Soupapes de trop- plein ou de sûreté en fonte ou en acier Robinets à gaz
87.08	87089998974	Réservoirs à combustibles gazeux

MINISTERE CHARGE DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION

N° de position	NGP	Désignation des produits
84.71	84715090006 84716090091 84719000093	Machine automatiques de traitement de l'information et leurs unités
84.73	84733010017 84733010028 84733010051	Modules de cryptage utilisés pour l'implémentation des réseaux privés virtuels (Virtual Private Network VPN) Dispositifs ou modules accélérateurs cryptographiques Autres dispositifs de cryptage destinés à être intégrés dans des machines du n°84.71
85.17	85179011015 85179011059 85179082016 85179082027 85179082050	Dispositifs de cryptage de la voix pour la communication par courant porteur Autres dispositifs de cryptage destinés à être intégrés dans des appareils pour la télécommunication par courant porteur de la sous-position 851750.10 Dispositifs de cryptage du trafic transmis à travers les réseaux numériques Modules de la téléphonie sur IP (Internet protocol) utilisant le cryptage Autres dispositifs de cryptage destinés à être dans d'autres appareils du n° 85.17
85.24	85243100105 85243910007 85244000106 85249100112 85249100123 85249100190 85249910014 85249910025 85249910092	Disques, bandes et autres supports enregis. rés. -
85.25	85251010007 85251050003 de 85252010003 à 85252099999	Appareils d'émission même incorporant un appareil de réception
85.26	85261010004 85261090006 85269111000 85269119004 85299190009 85269210002	Appareils de radio-détection, radio-sondage, radionavigation, de radio-télécommande.
85.27 (*)	de 85271210001 à 85271399005 de 85271900900 à 85272900008 85273111909 85273119903 85273191901 85273193907 85273198902 85273290903 85273920900 de 85273980904	Appareils récepteurs pour la radiophonie, la radiotélégraphie ou la radiodiffusion

	à 85279098005	
85.28	85281294104	Récepteurs d'émissions de télévision retransmises par satellites numériques, y compris les récepteurs mixtes numériques et analogiques
	85281295107	Autres récepteurs d'émissions de télévision retransmises par satellites
85.29	85291031006	Stations de réception des programmes de radiodiffusion et de télévision par satellites
	85299010014	Dispositifs de cryptage destinés à être intégrés dans des appareils visés aux positions 85261010, 85269111, 85269119 et 85269210, destinés à des aéronefs civils
	85299040016	Dispositifs de cryptage utilisés dans la radiotéléphonie portative ou mobile
	85299040027	Dispositifs de cryptage de la voix ou / et des données transmises à travers les réseaux de téléphonie cellulaire ou par satellite
	85299040038	Modules de cryptage utilisés dans les stations de base de radiocommunications cellulaires
	85299040050	Autres dispositifs de cryptage destinés à être intégrés dans des appareils visés aux sous-positions 852510.50, 852520.91, 852520.99, 852540.11 et 852790.92
	85299072036	Modules de contrôle d'accès aux bouquet TV cryptés, pour récepteur d'émissions de télévision retransmises par satellite
	85299072058	Autres dispositifs de cryptages destinés à être intégrés dans les autres appareils des n°85.25 à 85.28
85.42	85427000015	Micro-assemblages électroniques de cryptage
	85429000017	Parties de circuits intégrés de micro-assemblages électroniques de cryptage
85.43	85438100013	Cartes et étiquettes à déclenchement par effet de proximité, utilisant le cryptage
	85438995025	Plates-formes de gestion des titres d'accès pour les bouquets TV cryptés
	85438995036	Plates-formes de téléphonie sur IP utilisant le cryptage
	85438995047	Dispositifs de cryptages pour la protection de mot de passe, de code d'identification de personnel ou de données d'authentification similaires, utilisés pour contrôler l'accès à des données, à des ressources, à des services ou à des locaux
	85438995058	Plates-formes de sécurité (authentification, contrôle d'accès, biométrie ...) permettant le cryptage
	85438995069	Autres machines et appareils cryptographiques
	85439080016	Partie de machines et appareils cryptographiques du n°85.43

(*) : sont soumis au contrôle technique systématique relevant du Ministère chargé du commerce les équipements de la position n° 85.27 dépourvus de fonctions secondaires pour la communication.

LISTE B
PRODUITS SOUMIS
AU CONTROLE TECHNIQUE A L'IMPORTATION
REGIME DE CERTIFICATION

N° de position	NGP	LIBELLE
25.20	25202010008 25202090000	Plâtre
25.23	25239090105 25239090923	Ciment hydraulique à prise rapide Ciment hydraulique ayant des propriétés d'étanchéité
39.20	39201026011 39201028017 39201040011 39201089014	Sacs et revêtement en plastique
3923	39232100006 39232910000 39232990002	Revêtement en plastique à usage agricole
39.26	39263000008	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires, en matière plastique
40.13	de 40131010102 à 40139090099	Chambres à air
40.16	40169200005 40169988915	Gomme à effacer en caoutchouc Ralentisseurs de vitesses pour la protection des piétons
de 44.10 à 44.11	de 44102100002 à 44119900001	Panneaux de particules et panneaux similaires, panneaux de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses
48.02	48025410001 48025490003 de 48025500999 à 48025890003 48026110002 48026150097 48026190093 48026210007 48026250092 48026290098 48026910002 48026950097 48026990093	Papiers et cartons
48.10	de 48109110004 à 48109190006 48109910902 48109930900 48109990904	Autres papiers et cartons
48.18	de 48181010007 à 48184019002 48184091908 48184099902 48189010016 48189010094	Papiers hygiéniques, mouchoirs, serviettes à démaquiller, essuie-mains, nappes, serviettes de table, serviettes et tampons hygiéniques, couches bébés et articles hygiéniques similaires, draps de lits et articles similaires.
50.04	50040010003 50040090005	Fils de soie
50.06	50060010007 50060090101	Fils de soie ou de déchets de soie conditionnés pour la vente au détail
51.06	51061010013	Fils de laine cardée
51.07	51071090090	Fils de laine peignée
51.09	51091090005	Fils de laine ou de poils fins

51.11	51119099091	Tissus de laine cardés ou de poils fins cardés
51.12	51121190098	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignées
52.04	de 52041100019 à 52042000009	Fils à coudre de coton
52.05	de 52051400099 à 52054800097	Fils de coton
52.06	de 52061100013 à 52064500099	Fils de coton
52.07	de 52071000015 à 52079000091	Fils de coton
de 52.08 à 52.12	de 52081110000 à 52081900006 de 52082190008 à 52122590004	Tissus de coton
53.07	de 53071010018 à 53072000098	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03
53.09	de 53091110006 à 53092900008	Tissus de lin
53.10	de 53101010108 à 53109000997	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du N° 53.03
de 54.01 à 54.03	de 54011011007 à 54034900007	Fils de filaments synthétiques ou artificiels
de 54.07 à 54.08	de 54071000002 à 54083400001	Tissus de filaments synthétiques ou artificiels
de 55.08 à 55.11	de 55081011005 à 55113000009	Fils de fibres synthétiques ou artificielles
de 55.12 à 55.16	de 55121100009 à 55169400000	Tissus de fibres synthétiques ou artificielles
56.02	de 56021011002 à 56029000003	Feutres même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés
56.03	de 56031110001 à 56039490904	Non tissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés
56.07	de 56071000102 à 56079090902	Ficelles, cordes et cordages.
56.09	56090000008	Articles en fils, lames ou formes similaires, ficelles, cordes ou cordage.
58.01	de 58011000119 à 58019090204	Velours et peluches tissés et tissus de chenille
58.02	de 58021100008 à 58023000005	Tissus bouclés du genre éponges
58.06	de 58061000001 à 58064000098	Rubannerie et rubans sans trame
58.07	de 58071010104 à 58079090900	Étiquettes, écussons et articles similaires en matières textiles, en pièces, en rubans ou découpés, non brodés:
58.08	de 58081000005 à 58089000990	Tresses en pièces et articles similaires
de 60.01 à 60.06	de 60011000106 à 60069000905	Etoffes de bonneteries
de 61.01 à 61.17	de 61011010007 à 61179000090	Vêtements et accessoires du vêtement en bonneterie
de 62.01 à 62.17	de 62011100007 à 62179000099	Vêtements et accessoires du vêtement autres qu'en bonneterie

de 63.01 à 63.06	de 63011000001 à 63019090005 de 63021090015 à 63069900996	Autres articles textiles confectionnés
68.07	68071010002 68071090004	Ouvrages en asphalte ou en produits similaires
68.11	de 68111000004 à 68119000002	Ouvrages en amiante-ciment, celluloses ciment ou similaires
68.13	de 68131010002 à 68139090002	Garnitures de friction à base d'amiante ou d'autres substances minérales ou de cellulose
70.10	de 70109121010 à 70109390297	Articles en verres
72.13	72132000204 72132000908 72139910909 72139990207 72139990901	Fils machine en fer ou en aciers non alliés
72.14	de 72149950106 à 72149980904	Barres en fer ou en aciers non alliés
72.16	72162100108 72162100904	Profilés en L en acier non alliés
73.12	de 73121010000 à 73121099009	Torons, câbles
73.18	73181541900 73181559908 73181569902 73181581906 73181590907	Boulons
73.20	de 73201011109 à 73201090108	Ressorts à lames et leurs lames
73.21	de 73211190100 à 73211200096 de 73218210116 à 73218290992	Appareils de cuisson et chauffe plats et autres appareils
74.09	74091100103 74091900103 74092100109 74092900109	Tôles et bandes en cuivre
74.11	de 74111011107 à 74112190005	Tubes et tuyaux en cuivre
76.15	76151910014 76151990016	Cocottes en aluminium
83.01	83013000003 83017000905	Serrures des types utilisés pour meubles en métaux communs Clefs présentés isolément, en métaux communs
83.02	83021010002 83021090004 83024210000 83024290002	Charnières de tous genre en métaux communs Autres garnitures, ferrures et articles similaires, en métaux communs, pour meubles
83.03	de 83030010003 à 83030090005	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires
84.09	84099100010 84099900010	Soupapes
84.14	84143030003	Autres compresseurs du type utilisés dans les équipements

	84143091000 84143099004	frigorifiques
84.16	84161010905 84161090907 84162010105 84162090118 84162090129 84162090196 84162090958	Brûleurs pour l'alimentation des foyers
84.18	de 84183010003 à 84183099002 84186110006 84186190008 84186910108 84186991001	Meubles congélateurs - conservateurs Groupes à compression Pompes à chaleurs à absorption
84.21	84211991000	Centrifugeuses
84.26	84269990102	Grues hydrauliques, de chantier d'une charge n'excédant pas 1000 kg
84.71	84713000008 84714190005 84714990005 84716040002 84716050006 84716090013 84717053001 84717059009 84718000008 84719000026	Machine automatiques de traitement de l'information Imprimante Clavier Ecrans Unités de mémoire à disques durs Autres unités de machine automatiques de traitement de l'information Machine de mise d'informations sur support sous forme codée
84.73	84733010095 84733090008	Assemblages électroniques des machines du n° 84.71 Autres parties et accessoires des machines du n° 84.71
84.81	84811019903 84811099905 de 84818031001 à 84818069109	Autres détendeurs en fonte ou en acier Autres détendeurs en autres matières Articles de robinetteries et organes similaires
85.01	de 85014010001 à 85014099000 de 85015110900 à 85015190902 de 85015210905 à 85015299904	Autres moteurs à courant alternatif
85.02	de 85021110005 à 85021398001	Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression
85.04	de 85042100001 à 85042300909 de 85043210006 à 85043290008 de 85043310001 à 85043400002 85044020119 de 85044050008 à 85044097005	Transformateur à diélectrique liquide Autres transformateurs Convertisseurs statiques

85.06	85061015003 85061095005 85063030008 85064030004 85065030000 85066030006 85068005001 85068015005	Piles boutons et batteries sèches
85.07	de 85071031006 à 85072089006	Accumulateurs électriques au plomb
85.15	de 85153913005 à 85153990008	Machines et appareils pour le soudage
85.16	85161019105	Chauffe eaux électro-solaires
85.17	de 85171100106 à 85175090907 85178090109 85178090916 85178090994 85179019008 85179088923 85179088990	Appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil
85.20	85202000004	Répondeur téléphonique
85.26	85269290004	Autres appareils de radio télécommande
85.29	85291020009 85291039102 85291090109 85291090916	Antennes et réflecteurs
85.35	85351000012 85351000090 de 85352100911 à 85353090907 de 85359000918 à 85359000996	Fusibles et coupe-circuits à fusibles Disjoncteurs, sectionneurs et interrupteurs Prises, boîtes de jonction, commutateurs et autres appareils du numéro 85.35
85.36	de 85361010013 à 85361090093 85369010204	Fusibles et coupes circuits à fusibles Connecteurs de branchement
85.39	85392992911 85392992999 85393210992 85393250998 85393290994 85393900993	Lampes et tubes
85.43	85438995014	Convertisseur de fréquence
85.44	de 85441110103 à 85441990003 de 85445190927 à 85445190994 de 85445910107 à 85445910903 de 85445980207 à 85445980901	Fils pour bobinage Câbles et fils et autres conducteurs électriques
87.14	87149110003 87149130001	Cadre pour cycle Fourche pour cycle

90.11	90118000004	Microscope
90.18	90181990046 90181990091 90184990102 90185090012 90189020007 90189085302	Instruments et appareils médicaux
90.19	90192000026 90192000037 90192000082	Appareils d'oxygénothérapie Appareils d'aérosolthérapie Autres appareils de thérapie respiratoire
90.21	90211010913 90211090006 90214000008	Implants orthopédiques Articles et appareils pour fracture Appareil pour faciliter l'audition aux sourds
90.27	90272000008 90273000015 90279010004	Chromatographe et appareils d'électrophorèse Spectrophotomètre Microtome
90.29	90291090013	Taximètres
94.02	94029000210	Table d'opérations, d'examen et similaires
94.05	94054031909 94054035901 94054039903 de 94054091209 à 94054091992 de 94054095303 à 94054095994 de 94054099305 à 94054099996	Appareils d'éclairage
96.13	96131000000 96132010908 96132090900	Briquets à gaz

LISTE C

**Produits soumis au contrôle technique à l'importation
selon cahiers des charges**

N° de position	NGP	LIBELLE
de 10.01 à 10.04	10011000093 10019099016 10019099027 10019099094 10020000005 10030090008 10040000907	Céréales autres que pour l'ensemencement, seigle
10.05	10059000000	Mais autres que pour l'ensemencement
de 10.06 à 10.08	de 10063021104 à 10064000007 10070090904 10089010094 10089090201 10089090905	Céréales autres que pour l'ensemencement
22.01 (*)	22011011009 22011019003 22011090019 22011090097	Eaux minérales et eaux gazifiées
23.02	23023010015	Sons
23.04	23040000017	Tourteaux à l'extraction de l'huile de soja
25.22 (*)	25222000008 25223000004	Chaux éteinte Chaux hydraulique
25.23 (*)	de 25231000009 à 25232900000 25239010001 25239030009 25239090912 25239090934 25239090990	Ciments
27.13	de 27132000107 à 27139090901	Bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétroles ou de minéraux bitumineux
40.11 (*)	de 40111000104 à 40112090902 de 40116100018 à 40119900005	Pneumatiques neufs en caoutchouc
42.02	Ex 420211 Ex 420212 Ex 420221 Ex 42023100095	Malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilettes et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenant similaires, de type artisanal Sac à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée, de type artisanal Articles de poche ou de sac à main de type artisanal
42.05	42050000913 42050000924 42050000968	Sous mains en cuir naturel ou reconstitué Enveloppes de poufs en cuir naturel ou reconstitué Autres ouvrages, en cuir naturel ou reconstitué, de fabrication artisanal
44.14	Ex 44140010007	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux visés à la note complémentaire ...

	Ex 44140090009	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en autres bois, sculptés ou décorés à la main de type artisanal
44.19	Ex 44.19	Articles en bois pour la table ou la cuisine de fabrication artisanale
44.21	4421909961	Autres ouvrages en bois, de fabrication artisanale
46.02	Ex 46021099020 Ex 46029000014	Eventails et écrans à main, sacs à provision en vannerie Couffins et sacs à main en vannerie
48.04 (*)	de 48041111010 à 48042990004 de 48043110008 à 48045990002	Papiers et cartons kraft
48.05 (*)	48051100009 48051200004 de 48051910003 à 48052500005 de 48059110103 à 48059199000 de 48059210108 à 48059399000	Autres papiers et cartons.
Ex de 57.01 à 57.05 (*)	de 57011010103 à 57050090094	Tapis et revêtements de sol à l'exclusion de ceux prohibés -
58.04	580430	Dentelles à la main
58.05	5805	Tapisseries tissées à la main
58.08	Ex 580890	Articles de passementerie et articles ornementaux similaires de fabrication artisanale
62.01	Ex 620111 Ex 620112 Ex 620113 Ex 620119	Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires de laine ou de poils fins. Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires de coton. Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires de fibres synthétiques ou artificielles. Capes dites barnous pour hommes et articles artisanaux similaires d'autres matières textiles.
62.02	Ex 620211 Ex 620212 Ex 620213 Ex 620219	Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires de laine ou de poils fins. Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires de coton, Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires de fibres synthétiques ou artificielles. Capes dites barnous pour femmes et articles artisanaux similaires d'autres matières textiles

62.11	Ex 621131009 Ex 621132900 Ex 621133900 Ex 621139009 Ex 621141009 Ex 6211429009 Ex 6211439009 Ex 621149009	Vêtements dites jobba pour hommes ou articles artisanaux similaires de laine ou de poils fins Vêtements dites jobba ou articles artisanaux similaires de coton Vêtements dites jobba ou articles artisanaux similaires de fibres synthétiques ou artificielles Vêtements dites jobba ou articles artisanaux similaires d'autres matières textiles Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires de laine ou de poils fins Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires de coton Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires de fibres synthétiques Vêtements artisanaux pour femmes dits jobba, jelbeb, fouta, blousa, koftan, et articles similaires d'autres matières textiles
62.14	Ex 6214	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, et articles similaires de fabrication ou de décoration artisanale.
63.02	Ex 63023110 Ex 63023190 Ex 63023290 Ex 63023910 Ex 63023930 Ex 63023990 Ex 63025110 Ex 63025190 Ex 63025200 Ex 63025390 Ex 63025900	Autre linge de lit, de coton, mélangé avec du lin, brodé à la main Autre linge de lit, de coton, brodé à la main Autre linge de lit, de fibres synthétiques ou artificielles, autres brodé à la main Autre linge de lit, d'autres matières textiles, de lin, brodé à la main Autre linge de lit, d'autres matières textiles, de ramie, brodé à la main Autre linge de lit, d'autres matières textiles, autres, brodé à la main Autre linge de table, de coton, mélangé avec du lin, brodé à la main Autre linge de table, de coton, autre, brodé à la main Autre linge de table, de lin, autre, brodé à la main Autre linge de table, de fibres synthétiques ou artificielles, autre, brodé à la main Autre linge de table, d'autres matières textiles, brodé à la main
64.05	Ex 640510	Belgha et articles similaires à fabrication artisanale
68.02	Ex 680221 Ex 68029	Articles d'ornementation en marbre Autres articles d'ornementation en marbre.
68.07	de 69071000007 à 69079091902 69079093204 69079093908 69079099202 69079099906 de 69081010100 à 69089099992	Carreaux, dalles et articles similaires de pavement ou de revêtement.
6912	EX 6912	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette en céramique, autres qu'en porcelaine de type artisanal

6913	Ex 6913	Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique
7013	Ex 7013	Objets en verre de type artisanal
72.13 (*)	72131000106 72131000902 de 72139110103 à 72139190003	Fils machines
72.14 (*)	72142000905	Barres en fer ou en acier
7325	Ex 7325999	Autres ouvrages moulés en fer ou en acier de type artisanal
7326	Ex 73261910 EX 7326199 EX 73262090 EX 73269091 EX 73269093 EX 73269095 EX 73269097	Autres ouvrages en fer ou en acier, forgés mais non autrement travaillés, de type artisanal Autres ouvrages en fer ou en acier, estampés mais non autrement travaillés, de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal Autres ouvrages en fer ou en acier de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal Autres ouvrages en fils de fer ou d'acier de type artisanal
7418	EX 7418190	Articles de ménage ou d'économie domestique, en cuivre, de type artisanal
7419	Ex 74199900	Boîtes à poudre ou à fards, étuis à cigarettes ou à cigares, bonbonnières, boîtes de poche et articles similaires non gainés, en cuivre de type artisanal
84.30	84304100000 84304900000	Autres machines de sondage ou de forage
85.28 (*)	de 85281210019 à 85281291092 85281294911 85281294999 de 85281295914 à 85283090091	Appareils récepteurs TV, moniteurs vidéo et projecteurs vidéo
85.29 (*)	85299010092 85299072014 85299072025 85299072081	Assemblages et sous-assemblages électroniques
87.01	87012010109 87012010905 87013090107 87019011002 87019020003 de 87019025008 à 87019039004 87019090012	Tracteurs
87.02	87021011001 87021091003 87029011009 87029031007 87029090019	Véhicules pour le transport en commun de 10 personnes au plus, chauffeur inclus
87.03	87031011019 87031018010 de 87032110120 à 87032110993	Véhicules automobiles pour le transport des personnes autres que ceux du n° 87.02

	de 87032210125 à 87032210998 de 87032311112 à 87032319898 de 87032410125 à 87032410909 de 87033110126 à 87033110999 de 87033211113 à 87033219899 de 87033311118 à 87033319894 87039010116 87039010161 87039010218 87039010912 87039090118 87039090163 87039090210 87039090914	
87.04	de 87041010104 à 87042110116 87042110218 87042110912 de 87042131117 à 87042131902 de 87042191111 à 87042191906 87042210111 87042210917 de 87042291105 à 87042291990 87042310014 87042391008 87043110112 87043110918 de 87043131113 à 87043131908 de 87043191117 à 87043191902 87043210117 87043210913 87043291101 87043291907 87049000017	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises
87.05	de 87051000005 à 87059090996	Véhicules à usages spéciaux
87.06	de 87060011014 à 87060099098	Châssis de véhicules
87.08	87087050115 87087050126 87087099118	Roues équipées de pneumatiques non destinées à l'industrie de montage

	87087099129	
87.11	87112091102 87112093108 87112098103 87113010103 87113090105 87114000105 87115000009	Triporteurs avec moteurs auxiliaires à pistons alternatifs Autres motocycles
87.16	87169090935	Roues équipées de pneumatiques, de remorques, de semi remorques et d'autres véhicules non automobiles du n° 87.16, autres qu'à usage agricole.
90.18 (*)	90183110002 90183190004	Seringues en plastiques Autres seringues
92.02	Ex 920210 Ex 920290	Autres instruments de musique à cordes frottés à l'aide d'un archet faits mains Autres instruments de musique faits mains
92.05	Ex 92059000	Autres instruments de musique à vent faits mains
92.06	Ex 9206	Instruments de musique à percussion de type artisanal
92.08	Ex 920890	Autres instruments de type artisanal
94.01 (*)	de 94013010006 à 94018000900	Sièges
94.03 (*)	de 94031010008 à 94039090008	Meubles et leurs parties
95.02	Ex 950210	Poupées représentant uniquement l'être humain à décoration et habillage de type artisanal
95.03	Ex 950341	Jouets représentant des animaux ou des créatures non humains de type artisanal
96.01	Ex 9601	Ouvrages en ivoire, os, écaille de tortue, corne, bois d'animaux, corail, nacre et autre matières animales à tailler
96.02	Ex 9602	Ouvrages en matières végétales ou minérales

NB : les produits relevant des positions tarifaires suivies par (*) seront soumis à autorisation d'importation et ce jusqu'à 31/12/2005 date limite de la publication des cahiers des charges relatifs à l'importation de ces produits.